



CFONB

Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires



Une association professionnelle française...

Le CFONB¹ a pour mission d'étudier et de résoudre, aux plans organisationnel et normatif, les questions à caractère technique liées à l'activité bancaire. Ses travaux portent essentiellement sur les moyens et services de paiement et les instruments financiers.

... dans un contexte européen...

Le CFONB est l'un des acteurs principaux de la mise en place, en France, des évolutions européennes qui, dans le sillage du passage à l'euro, visent à l'intégration des moyens de paiement. Il prépare les positions des représentants français sur les sujets traités dans les groupes de travail européens et relaie auprès de ses adhérents les travaux en cours et à venir.

... et un environnement international

Le CFONB participe au plan international à l'élaboration de normes ISO pour les services financiers.

Nos adhérents et participants externes

- des établissements de crédit
- des entreprises d'investissement
- des infrastructures de marché et de paiement
- des associations professionnelles
- la Banque de France et la Caisse des Dépôts et Consignations

Nos adhérents

Association Française des Sociétés Financières - Association Monégasque des Activités Financières - Banque de France - BNP Paribas - BPCE - Caisse des Dépôts et Consignations - Confédération Nationale du Crédit Mutuel - Crédit Agricole SA - Euroclear France - Fédération Bancaire Française - Groupement des Cartes Bancaires "CB" - HSBC France - La Banque Postale - OPT Nouvelle Calédonie - OPT Polynésie Française OCBF - Société Générale - STET.

Nos participants externes

ABE Clearing - AFEPAME - IEOM.

¹ Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

zoom

Le site internet www.cfonb.org comprend :

Un espace collaboratif pour les groupes de travail, un site informatif pour les internautes

Des centaines de documents en accès libre, autant dans l'espace réservé aux adhérents

Une communauté de 400 experts

Environ 60 communications CFONB par an

Près de 40 groupes de travail

ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux du CFONB s'inscrivent dans le cadre devenu européen et international de l'évolution des moyens et services de paiement et des instruments financiers. Ses missions générales consistent à :

- favoriser et organiser l'élaboration et la définition de règles professionnelles et de standards pour leur utilisation en France, tant pour les relations entre établissements que pour celles entre ces établissements et leurs clients.
- se coordonner auprès de tout organisme privé ou public national, européen ou international, et en particulier auprès de l'Etat et des Administrations françaises, de la Banque de France, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne, etc.
- établir des relations utiles de concertation et de coopération avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles françaises, européennes et internationales.

Dans ce cadre, l'Association engage directement, ou en liaison avec d'autres organismes de Place, toute(s) action (s) pour la défense des règles et standards de son ressort.

Ainsi, le CFONB contribue à l'activité des groupes de travail de l'EPC (les experts français mandatés s'appuyant sur les différents comités du CFONB) et du Comité National des Paiements Scripturaux.

NORMALISATION

Conformément au décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation, le CFONB intervient en tant que bureau de normalisation par délégation d'AFNOR pour compte de la profession bancaire et financière et contribue, en liaison avec les acteurs concernés, à :

- élaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales.
- définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et en informer les acteurs concernés.
- alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.



Pour l'exercice de cette activité, le CFONB est agréé par le ministre de l'économie et des finances. L'agrément lui est délivré pour une durée de trois ans au vu d'une évaluation de son activité, et est renouvelable au terme de cette période.

AUX ADHÉRENTS

Notre priorité : informer et accompagner nos adhérents dans la préparation de la mise en œuvre des règles professionnelles et des standards.

Publications réservées

à nos adhérents, publiées sur le site extranet, www.cfonb.org

Communications CFONB

pour rester informé en temps réel sur les règles professionnelles et les standards définis par le CFONB sur le site extranet, www.cfonb.org

Prestations d'assistance

grâce à une véritable relation de proximité, le CFONB met tout en œuvre pour répondre aux questions de ses adhérents.

AUX PROFESSIONNELS

Notre ambition : fournir une information complète et pertinente pour accompagner leurs actions.

Des publications en libre accès

sur des thématiques variées, disponibles sur le site internet, www.cfonb.org

Des rencontres interprofessionnelles

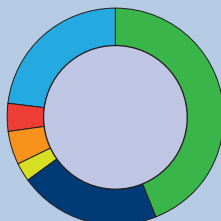
sur des sujets d'actualité, ouvertes aux adhérents, aux représentants d'entreprises et/ou des sociétés de services.

zoom

Consultation par type de métier

Les catégories professionnelles traditionnellement en contact avec le CFONB sont les PSP, les SSII et les consultants.

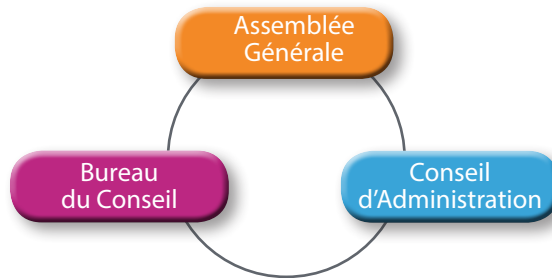
Répartition des consultations



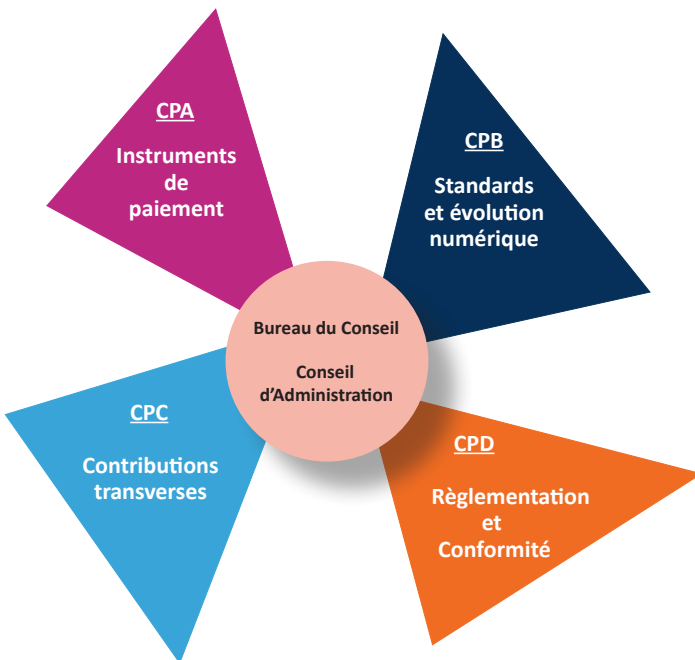
- PSP
- SSII
- Administration
- Particuliers
- Consultants
- Entreprises

GOVERNANCE

Le CFONB, association Loi 1901, est gouverné par un Conseil d'Administration et un Bureau du Conseil.



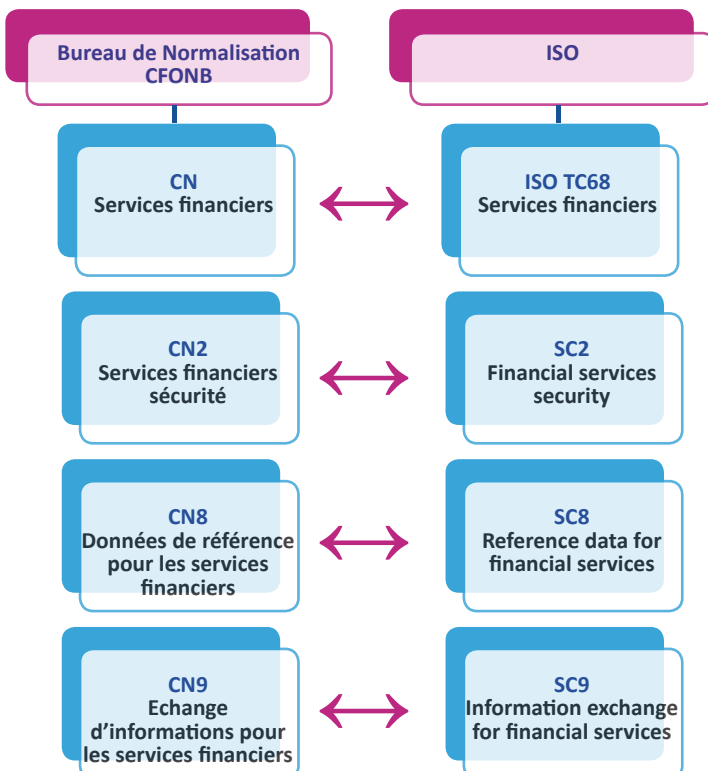
ORGANISATION ET STANDARDISATION



Les travaux s'articulent autour de quatre pôles et groupes de travail dédiés à différents thèmes. Cette organisation permet d'adapter les travaux d'un environnement en constante évolution.

Un code de conduite et un livre de procédures permettent aux experts de mener leurs actions et de participer à la prise de décisions selon un mode de fonctionnement collectif et consensuel.

NORMALISATION



Le CFONB gère 4 commissions de normalisation (CN) miroirs de structure ISO.

L'activité normative est structurée par un système de management de la qualité inspiré de la norme ISO 9001, qui répond aux exigences de la norme NF X 50 099

THÈMES D'ÉTUDES ET DOMAINES D'INTERVENTIONS

- L'évolution des moyens de paiement scripturaux SEPA : virement, virement instantané, prélèvement, carte
- L'évolution de la filière fiduciaire
- L'évolution de la filière chèque
- La dématérialisation documentaire
- La dématérialisation des échanges avec les services de l'Etat
- Les échanges réglementaires avec la Banque de France
- L'évolution du protocole paneuropéen EBICS
- L'épargne et obligations réglementaires
- La mise en œuvre en France des standards européens sur les opérations sur titres
- La cybersécurité
- La facturation électronique
- Les identités numériques et les services de confiance numériques
- Les différents formats d'échanges, dont la mobilité bancaire
- Les certificats électroniques de signature
- La politique d'acceptation commune et la politique de validation commune des certificats



Le CFONB publie un rapport annuel pour son activité "organisation et standardisation" et un rapport d'activité dédié aux travaux des commissions de normalisation.

ÉVÈNEMENTS

→ Les Rencontres du CFONB

Les "Rencontres du CFONB" à Paris sont l'occasion de mettre les sujets en perspective avec l'intervention de personnalités de la profession. Une fois par an, des représentants du CFONB se rendent à Monaco pour échanger sur les sujets d'actualités.

→ Les Ateliers thématiques du CFONB

Le format est court (1h30) et vise à traiter en profondeur un sujet sous sa composante technique.





Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue la Fayette - 75009 PARIS

E-mail : cfonb@cfonb.fr

Directeur de Publication : Yannick Chagnon

Rédacteur en chef : Xavier Mendiboure

Réalisation : CFONB - Décembre 2017

La plaquette est disponible en version électronique
sur le site internet de l'Association : www.cfonb.org